



## Se PRIVÉ® des avancées de la Recherche au profit de la pub et des bénéfices des trusts pharmaceutiques !

« Les firmes pharmaceutiques dépensent énormément d'argent dans la promotion des médicaments : 23 % de leur chiffre d'affaires soit plus que pour la Recherche.

« Il nous semble peu probable que cet argent soit dépensé à perte... »

### L'EDITO

## La « guerre des âges » n'aura pas lieu !

Dans le débat sur la réforme des retraites, les propositions de certains notamment de la CFDT, risquent de rallumer cette « guerre des âges ». On a ainsi vu ce syndicat proposer d'appliquer une « clause du grand-père » à la SNCF, c'est-à-dire de n'appliquer qu'aux nouveaux entrants la future réforme des retraites dont le Monde dit qu'elle « harmoniserait, mais bas ». D'autres responsables s'interrogent sur la généralisation à l'ensemble des travailleurs de cette clause.

En somme, les salariés actuels sauveraient leur retraite en sacrifiant celle de leurs propres enfants. Ce n'est plus la « guerre des âges » contre les seules personnes âgées, c'est opposer la jeunesse et les enfants d'aujourd'hui à tous leurs aînés pendant des décennies !

C'est de plus insulter les pères et mères de famille de penser qu'ils vont allègrement sacrifier leurs enfants pour sauver leur propre retraite, et c'est ignorer que pères et mères tremblent déjà pour l'avenir de leurs enfants dans un monde d'emploi précaire : peut-on croire un instant qu'ils veulent en rajouter ?

À la veille de mouvements sociaux dont personne ne sait comment ils se termineront, il est utile de dire qu'il serait irresponsable, pour faire passer cette réforme, de miner encore un peu plus la cohésion sociale, mais aussi familiale, même si le président de la République déclare vouloir « aller au bout de cette réforme » et qu'il n'aura « aucune forme de faiblesse ou de complaisance ».

Euh... Nous lui donnons rendez-vous le 5 décembre et nous lui rappelons simplement deux dates : 1995 et 2006 et notre devise :  
**ON NE LACHE RIEN !**

## Retraité-es de La Poste

**RAPPEL**  
DISTRIBUTION  
DE TRACTS  
J. 28/11/2019  
9H30  
métro La Rose



**SOYONS NOMBREUX**  
pour PRÉPARER LE ...



## La « clause du grand-père »

L'annonce par la presse de l'existence d'un plan B pour la réforme des retraites n'est en fait qu'une demi-surprise car dès la grève de la RATP le 13 septembre dernier qui a bloqué la capitale, le Premier ministre annonçait qu'elle ne s'appliquerait pas avant 2040 pour certains régimes spéciaux. Au sommet de l'Etat, le but est désormais évident : il faut déminer d'ici au 5 décembre afin d'éviter un blocage du pays qui se prolongerait.

Une « clause du grand-père » permettrait de repousser l'application de la réforme suffisamment loin pour que la majorité des personnes ne soient pas concernées, et donc ne descendent pas dans la rue. C'est ce même principe qui a été décidé par le gouvernement dans le cadre de la réforme ferroviaire avec la fin de l'embauche au statut pour les nouveaux entrants. Avec cette méthode, Macron veut diluer dans le temps les impacts d'une réforme bien difficile à vendre. D'ailleurs le gouvernement ne reconnaît-il pas implicitement le caractère anxigène de cette réforme quand il prétend par exemple rassurer les retraités actuels en leur disant qu'ils ne seraient pas touchés ?

Ce que l'on peut remarquer depuis des mois, c'est que le chef de l'Etat n'a pas varié sur le fond de cette réforme. Il se contente de rallonger l'agenda avant la discussion du projet et fait maintenant savoir que la réforme ne s'appliquerait que pour les générations futures. A l'évidence, le contexte social est pour beaucoup dans ces annonces. Le pays est à cran comme l'ont montré les mobilisations depuis des mois, celle des Gilets jaunes évidemment, mais bien d'autres depuis. En témoignent aussi les grèves des pompiers, des hospitaliers, ou encore l'exercice du droit de retrait des cheminots à la suite d'un accident grave.

La perspective du 5 décembre prochain avec l'entrée en grève illimitée à la RATP, l'annonce d'une journée de mobilisation nationale interprofessionnelle à l'appel de la CGT, FO, FSU, Solidaires et quatre organisations de jeunesse obligent le gouvernement à mettre le pied sur le frein. Mais on est encore loin d'une réécriture de la réforme ou d'un abandon de ses caractéristiques les plus néfastes. L'exécutif espère non seulement jouer en opposant artificiellement les salariés du régime général et ceux de régimes spéciaux, mais il espère aussi avec ce plan B allonger la mise en œuvre de sa réforme et désolidariser les générations entre elles.

*Il y a dans cette méthode cynique une responsabilité supplémentaire pour les organisations syndicales qui doivent non seulement expliquer, décrypter la réforme et ses dangers, mais aussi convaincre les salariés de regarder plus loin que leur compte individuel de points et l'horizon de leur propre fin de carrière pour refuser la déconstruction de notre modèle social, et le sacrifice des jeunes générations.*

*Parce que nous tenons aux principes de réduction des inégalités, de garantie du montant de la pension, de solidarité et de justice.*

*∅ Parce que les personnes actuellement en retraite sont directement concernées par la « réforme » des retraites.*

*∅ Parce que nous revendiquons l'indexation des pensions sur l'évolution des salaires.*

**Nous appelons tout le monde à se mobiliser à partir du 5 décembre, à convaincre ses amis et voisins qu'il faut se mobiliser pour refuser la régression sociale et l'explosion des inégalités, pour imposer l'augmentation des pensions et le progrès social.**

*(L'Intersyndicale des Retraités)*

# Qu'est-ce que la trêve hivernale?



La trêve hivernale, qui a débuté aujourd'hui, est appelée à durer **jusqu'au 31 mars**. Durant ces cinq mois, les plus froids de l'année, **les locataires ne peuvent être expulsés de leur logement**. Cette trêve est née après un appel de l'abbé Pierre, à l'hiver 1954 - particulièrement meurtrier -, avant d'être inscrite dans la loi en 1956. S'échelonnant tout d'abord du 1er décembre au 15 mars, la période a

été allongée au fil du temps pour atteindre sa durée actuelle en 2014 (loi Alur). Les locataires sont aussi protégés des coupures de gaz et d'électricité.

**Trois exceptions rendent possible une expulsion :**

- 1) si le logement est frappé d'un arrêté de péril ;
- 2) si les locataires bénéficient d'un relogement adapté
- 3) si le lieu est squatté.

**Dès la fin de la trêve, les impayés doivent être réglés par les locataires.**

Le propriétaire peut toujours tenter une procédure d'expulsion devant un juge, mais elle ne sera effective qu'à la fin de cette période.



**Ces mois de répit n'empêchent pas les expulsions locatives d'augmenter. En 2018, 15 993 ménages, (soit plus de 36 000 personnes), ont été expulsés, en présence des forces de l'ordre, contre 15 547 en 2017. Dans les Bouches-du-Rhône, les chiffres confirment la tendance nationale. Le nombre d'expulsés sur décisions « pour tout motif » s'élève à 5 516 ménages, en 2018, soit environ 12 500 personnes.**

## Aide à domicile

Les députés ont maintenu dans la nuit de 6 au 7 nov. une exonération sociale sur l'emploi à domicile pour les seniors, que le gouvernement voulait initialement supprimer.

### des seniors

La rémunération moyenne des patrons du CAC 40 a atteint 5,8 millions d'euros en 2018 niveau record depuis 2003.

**Pour les travaux sur le ruissellement**

## Le prix Nobel de physique 2019 est attribué à...

Emmanuel Macron et son Gouvernement pour l'invention du ruissellement du bas vers le haut "

**DISTRIBUÉ à La Poste**

**Ils ont lutté, ils ont gagné !**

- 02 PPDC St Quentin St Quentin,
- 04 Centre courrier de Castellane
- 13 Centre courrier de Marseille 16 et le Rove
- 14 PDC de Villers Bocage
- 18 PDC de St Amand Suite à la mobilisation des per
- 26 PPDC de Romans Ils ont lutté, ils ont gagné.
- 28 PPDC de Dreux Suite à la mobilisation des personnels,
- 58 Centre courrier de Châtillon en Bazois
- 78 Centre courrier de Versailles À la suite de la mobilisation

Riben à l'app

**Ailleurs dans le Monde.****NOTRE DETTE COMMUNE**

Chaque citoyen du monde supporte en moyenne une dette de 29 379 euros.

La dette mondiale, qui atteint la valeur de 230 000 milliards d'euros, flambe !

**LEURS COFFRES**

Les français dans le Top 10 des plus riches au monde. Oh, pas vous ni moi mais les 1% des personnes les plus riches qui concentrent 22% de la richesse totale,

**Un sursaut populaire**

De fait nous sommes entrés dans une phase nouvelle où les mouvements sociaux, citoyens se conjuguent dans le refus des restrictions de crédits appliqués depuis des années : école, hôpital, SNCF, universités, gilets jaunes, tribunaux, police.la Poste.....

La thèse selon laquelle la dépense publique serait mauvaise et devrait être réduite est devenue « antirépublicaine ». En effet, la dépense publique pour le service public est le vecteur de nos libertés, de l'égalité entre citoyens, de la fraternité et de la solidarité envers les plus humbles.

Le succès des mouvements autour de l'hôpital et de la santé et le soutien ultra-majoritaire de la population crée des conditions nouvelles pour placer les combats à ce niveau sans se laisser détourner par la ritournelle de l'argent qui manquerait. Il n'en manque jamais pour les cadeaux sociaux et fiscaux aux grandes entreprises, pour l'évasion fiscale, etc...

Il y a un enjeu fondamental avec ce qui se joue actuellement. il en va de l'avenir social de notre société !

La Marseillaise / vendredi 15 novembre 2019

**MARSEILLE****Les retraités toujours mobilisés pour la gratuité des transports**

Hier matin, avant de participer au meeting unitaire (lire page 6), l'USR CGT 13 a mené une action collective au métro Joliette pour poursuivre la bataille de la gratuité des transports pour les retraités du département. Cette nouvelle manifestation a permis une distribution de tracts, la signature de leur pétition et l'arrêt « symbolique » du métro. « Les usagers ont su accueillir positivement cette initiative publique » se félicite le syndicat, qui appelle à nouveau à se mobiliser massivement pour la journée d'action du 5 décembre.

**La Gratuité des transport**

C'est bon pour notre pouvoir d'achat – même à ½ tarif le prix de nos déplacements à un impact sur notre pouvoir d'achat

Mais c'est bon aussi pour La planète : moins de voitures en circulation égale moins de pollution et pour la santé moins de stress et énervements

C'est bon pour les compagnies de transport : dans toute les villes où la gratuité (ou équivalent) est mise en place , on constate une augmentation de la fréquentation et une augmentation des rotations et du nombre de chauffeurs.

Mais c'est bon aussi pour rompre l'isolement . Un camarade retraité me faisait remarquer que si les bus étaient totalement gratuit, il sortirait plus souvent de sa cité du 13<sup>ème</sup> pour se rendre par exemple au Parc National des Calanqueou sortir et flâner en ville ou simplement respirer l'air marin en bord de plage...



**Réunion Mensuelle  
des Retraité-es CGT  
FAPT Poste 13  
Jeudi 19 décembre 2019**

Section Syndicale CGT Retraités FAPT Poste  
55 av de La Rose - La Bruyette 81 ext D - 13013 Marseille